

Fiches de Données de Sécurité

Selon les règlements OSHA HCS (29CFR 1910.1200) et SIMDUT 2015

Révision: 19 juillet 2019

1 Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

· Identificateur de produit

- Nom du produit: Hy-Per Lube Remontant D Octane
(Hy-Per Lube Max Octane)

- Code du produit: HPF700C

- Utilisations recommandés et restrictions d'usage

- Utilisations recommandés: Additif

- Restrictions d'usage: Pas d'autres informations importantes disponibles.

- Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

- Producteur/fournisseur:

Hy-per Lube
P.O. Box 187
Holly, MI 48442 USA
Téléphone: (810) 603-1321



- Numéro d'appel d'urgence:

ChemTel Inc.
+1 (800)255-3924 (Appel gratuit en Amérique du Nord)
+1 (813)248-0585 (International)

2 Identification des dangers

· Classification de la substance ou du mélange

Flam. Liq. 3 H226 Liquide et vapeurs inflammables.

Acute Tox. 4 H302 Nocif en cas d'ingestion.

Acute Tox. 4 H312 Nocif par contact cutané.

Acute Tox. 3 H331 Toxique par inhalation.

Skin Irrit. 2 H315 Provoque une irritation cutanée.

Carc. 2 H351 Susceptible de provoquer le cancer.

STOT SE 1 H370 Risque avéré d'effets graves pour les organes.

STOT RE 2 H373 Risque présumé d'effets graves pour le foie, la moelle osseuse, le thymus et l'appareil digestif à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Asp. Tox. 1 H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

- Éléments d'étiquetage

- Éléments d'étiquetage SGH

Le produit est classifié et étiqueté selon le Système Général Harmonisé (GHS).

- Pictogrammes de danger



GHS02 GHS06 GHS07 GHS08

- Mention d'avertissement Danger

- Mentions de danger

H226 Liquide et vapeurs inflammables.

H302+H312 Nocif en cas d'ingestion ou de contact cutané.

H331 Toxique par inhalation.

(suite page 2)

Fiches de Données de Sécurité

Selon les règlements OSHA HCS (29CFR 1910.1200) et SIMDUT 2015

Révision: 19 juillet 2019

Nom du produit: Hy-Per Lube Remontant D Octane
(Hy-Per Lube Max Octane)

(suite de la page 1)

- H315 Provoque une irritation cutanée.
 H351 Susceptible de provoquer le cancer.
 H370 Risque avéré d'effets graves pour les organes.
 H373 Risque présumé d'effets graves pour le foie, la moelle osseuse, le thymus et l'appareil digestif à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
 H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

Conseils de prudence

- P201 Se procurer les instructions spéciales avant utilisation.
 P202 Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.
 P210 Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes.
 Ne pas fumer.
 P233 Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
 P240 Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.
 P241 Utiliser du matériel électrique/de ventilation/d'éclairage antidéflagrant.
 P242 Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles.
 P243 Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.
 P260 Ne pas respirer les brouillards/vapeurs/aérosols.
 P264 Se laver soigneusement après manipulation.
 P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.
 P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
 P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux.
 P301+P310 EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.
 P330 Rincer la bouche.
 P331 NE PAS faire vomir.
 P303+P361+P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher.
 P304+P340 EN CAS D'INHALATION: Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.
 P308+P313 En cas d'exposition prouvée ou suspectée: Consulter un médecin.
 P314 Consulter un médecin en cas de malaise.
 P332+P313 En cas d'irritation cutanée: Consulter un médecin.
 P362+P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.
 P370+P378 En cas d'incendie: Utiliser pour l'extinction: Mousse, Poudre d'extinction, ou Dioxyde de carbone.
 P403+P235 Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.
 P405 Garder sous clef.
 P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

Autres dangers Il n'y a pas d'autres dangers identifiés qui sont ne pas classifiés.

3 Composition/informations sur les composants

Caractérisation chimique: Mélanges

Composants:

68476-34-6	combustibles pour moteur diesel n° 2	30-50%
------------	--------------------------------------	--------

 Flam. Liq. 3, H226

(suite page 3)

Fiches de Données de Sécurité

Selon les règlements OSHA HCS (29CFR 1910.1200) et SIMDUT 2015

Révision: 19 juillet 2019

Nom du produit: Hy-Per Lube Remontant D Octane
(Hy-Per Lube Max Octane)

(suite de la page 2)

	Carc. 2, H351; STOT RE 2, H373; Asp. Tox. 1, H304 Acute Tox. 4, H332; Skin Irrit. 2, H315	
8008-20-6	kéroslène (pétrole) Flam. Liq. 3, H226 Asp. Tox. 1, H304 Skin Irrit. 2, H315; STOT SE 3, H336	20-40%
64742-94-5	solvant naphta aromatique lourd (pétrole) Asp. Tox. 1, H304 Skin Irrit. 2, H315; STOT SE 3, H336 Flam. Liq. 4, H227	<10%
12108-13-3	tricarbonyl(méthylcyclopentadiényl)manganèse Acute Tox. 3, H301; Acute Tox. 2, H310; Acute Tox. 1, H330	<10%
1159170-26-9	Carburants, diesel, alcanes en C9-19 ramifiés ou linéaires Flam. Liq. 3, H226 Carc. 2, H351; STOT SE 1, H370; STOT RE 2, H373; Asp. Tox. 1, H304 Skin Irrit. 2, H315; Eye Irrit. 2A, H319; STOT SE 3, H335-H336	<10%
928771-01-1	Alcanes en C10-20, ramifiés ou linéaires Asp. Tox. 1, H304	<10%
91-20-3	naphtalène Flam. Sol. 2, H228 Carc. 2, H351 Acute Tox. 4, H302	<10%
95-63-6	1,2,4-triméthylbenzène Flam. Liq. 3, H226 Asp. Tox. 1, H304 Acute Tox. 4, H332; Skin Irrit. 2, H315; Eye Irrit. 2A, H319; STOT SE 3, H335	<1%
1330-20-7	xylène Flam. Liq. 3, H226 Asp. Tox. 1, H304 Acute Tox. 4, H312; Acute Tox. 4, H332; Skin Irrit. 2, H315; Eye Irrit. 2A, H319; STOT SE 3, H335	<1%
100-41-4	éthylbenzène Flam. Liq. 2, H225 Carc. 2, H351; STOT RE 2, H373; Asp. Tox. 1, H304 Acute Tox. 4, H332	<1%

· **Indications complémentaires:** Pour le libellé des Mentions de dangers citées, se référer au rubrique 16.

4 Premiers secours

· **Description des premiers secours**

· **Après inhalation:**

Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.

En cas de dyspnée, appliquer la thérapie de l'oxygène.

Ne pas pratiquer de respiration par bouche-à-bouche ou bouche-à-nez.

Pratiquer la respiration avec une poche respiratoire ou un appareil respiratoire.

· **Après contact avec la peau:**

Enlever immédiatement les vêtements contaminés par le produit.

(suite page 4)

Fiches de Données de Sécurité

Selon les règlements OSHA HCS (29CFR 1910.1200) et SIMDUT 2015

Révision: 19 juillet 2019

Nom du produit: Hy-Per Lube Remontant D Octane
(Hy-Per Lube Max Octane)

(suite de la page 3)

Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.
En cas de malaise, recourir à un traitement médical.

· Après contact avec les yeux:

Enlever les lentilles de contact si porté.

Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières. Si les troubles persistent, consulter un médecin.

· Après ingestion:

Rincer la bouche et boire ensuite d'eau en abondance.

Ne pas faire vomir, demander d'urgence une assistance médicale.

tourner sur le côté une personne couchée sur le dos, qui est en train de vomir.

· Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Toux

Etourdissement

Dyspnée

Troubles gastro-intestinaux

Irrite la peau et les muqueuses.

· Risques

Toxique par inhalation.

Nocif en cas d'ingestion ou de contact cutané.

Risque d'incidents respiratoires.

Peut entraîner des spasmes.

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

Peut provoquer le cancer.

· Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

En cas d'ingestion, pratiquer un lavage d'estomac additionné de charbon actif.

En cas d'ingestion ou de vomissement, risque de pénétration dans les poumons.

Surveillance médicale pendant au moins 48 heures.

Le cas échéant, administrer de l'oxygène.

Surveiller la tension artérielle, éventuellement traitement de choc.

Observation subséquente relative à un risque de pneumonie et d'oedème pulmonaire.

5 Mesures de lutte contre l'incendie

· Moyens d'extinction

· Moyens d'extinction:

Mousse

Mousse résistant à l'alcool

Gaz d'extinction

Dioxyde de carbone

Poudre d'extinction

Brouillard d'eau

· Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité:

Jet d'eau à grand débit

Eau pulvérisée

· Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Possibilité de formation de gaz toxiques en cas d'échauffement ou d'incendie.

· Conseils aux pompiers

· Equipement spécial de sécurité:

Porter un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.

(suite page 5)

Fiches de Données de Sécurité

Selon les règlements OSHA HCS (29CFR 1910.1200) et SIMDUT 2015

Révision: 19 juillet 2019

Nom du produit: Hy-Per Lube Remontant D Octane
(Hy-Per Lube Max Octane)

(suite de la page 4)

Porter un vêtement de protection totale.

- **Autres indications** Refroidir les récipients en danger avec la poussières d'eau.

6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- **Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Utiliser un appareil de protection respiratoire contre les effets de vapeurs/poussière/aérosol.

Tenir éloigné des sources d'inflammation.

Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.

Veiller à une aération suffisante.

Sol particulièrement glissant du fait de la présence de produits répandus ou renversés.

- **Précautions pour la protection de l'environnement:**

Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.

Empêcher le liquide de se répandre en surface (par exemple, par endiguement ou par barrage anti-pollution).

En cas de pénétration dans les eaux ou les égouts, avertir les autorités compétentes.

- **Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:**

Recueillir les liquides à l'aide d'une substance absorbant non combustible comme sable, kieselguhr, neutralisant d'acide ou liant universel.

Enlever de la surface de l'eau (par exemple, par absorption ou par aspiration).

Mettre dans des conteneurs spéciaux de récupération ou d'élimination.

- **Référence à d'autres rubriques**

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter la rubrique 7.

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter la rubrique 8.

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter la rubrique 13.

7 Manipulation et stockage

- **Manipulation:**

- **Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Tenir hors de portée des enfants.

Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.

Ouvrir et manipuler les récipients avec précaution.

- **Préventions des incendies et des explosions:**

Tenir des appareils de protection respiratoire prêts.

Tenir à l'abri des sources d'inflammation - ne pas fumer.

- **Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**

- **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:**

Éviter stockage près des chaleurs extrêmes, les sources d'ignition et des flammes nues.

Stocker au frais et au sec dans des fûts bien fermés.

- **Indications concernant le stockage commun:**

Ne pas stocker avec les aliments.

Ne pas conserver avec les agents d'oxydation.

- **Utilisation(s) finale(s) particulière(s)** Pas d'autres informations importantes disponibles.

(suite page 6)

Fiches de Données de Sécurité
Selon les règlements OSHA HCS (29CFR 1910.1200) et SIMDUT 2015

Révision: 19 juillet 2019

**Nom du produit: Hy-Per Lube Remontant D Octane
(Hy-Per Lube Max Octane)**

(suite de la page 5)

8 Contrôles de l'exposition/protection individuelle

· **Paramètres de contrôle**

· **Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:**

68476-34-6 combustibles pour moteur diesel n° 2

EL (Canada)	Valeur à long terme: 100 mg/m ³ vapeur et aérosol inhalable; Peau, IARC 2B
EV (Canada)	Valeur à long terme: 100 mg/m ³ comme hydrocarbures totaux, vapeur et aérosol, peau
TLV (U.S.A.)	Valeur à long terme: 100* mg/m ³ comme hydrocarbures totaux; Peau; * fraction inhalable + vapeur
LMPE (Mexique)	Valeur à long terme: 100 mg/m ³ A3, PIEL, IFV

8008-20-6 kérostone (pétrole)

EL (Canada)	Valeur à long terme: 200 mg/m ³ Peau
EV (Canada)	Valeur à long terme: 200(G) mg/m ³ comme vapeur d'hydrocarbure total, peau
REL (U.S.A.)	Valeur à long terme: 100 mg/m ³ Kérostone seulement
TLV (U.S.A.)	Valeur à long terme: 200 mg/m ³ comme vapeur d'hydrocarbure total; Peau; P
LMPE (Mexique)	Valeur à long terme: 200 mg/m ³ A3, PIEL

12108-13-3 tricarbonyl(méthylcyclopentadiényl)manganese

EL (Canada)	Valeur à long terme: 0.2 mg/m ³ Peau
EV (Canada)	Valeur à long terme: 0.2 mg/m ³ comme Mn; Peau
REL (U.S.A.)	Valeur à long terme: 0.2 mg/m ³ Peau
TLV (U.S.A.)	Valeur à long terme: 0.2 mg/m ³ comme Mn; Peau
LMPE (Mexique)	Valeur à long terme: 0.2 mg/m ³ PIEL

91-20-3 naphtalène

EL (Canada)	Valeur momentanée: 15 ppm Valeur à long terme: 10 ppm Peau; IARC 2B
EV (Canada)	Valeur momentanée: 78 mg/m ³ , 15 ppm Valeur à long terme: 52 mg/m ³ , 10 ppm
PEL (U.S.A.)	Valeur à long terme: 50 mg/m ³ , 10 ppm
REL (U.S.A.)	Valeur momentanée: 75 mg/m ³ , 15 ppm Valeur à long terme: 50 mg/m ³ , 10 ppm

(suite page 7)

Fiches de Données de Sécurité
Selon les règlements OSHA HCS (29CFR 1910.1200) et SIMDUT 2015

Révision: 19 juillet 2019

**Nom du produit: Hy-Per Lube Remontant D Octane
(Hy-Per Lube Max Octane)**

(suite de la page 6)

TLV (U.S.A.)	Valeur à long terme: 52 mg/m ³ , 10 ppm Peau; BEI
LMPE (Mexique)	Valeur momentanée: 15 ppm Valeur à long terme: 10 ppm A4, PIEL

1330-20-7 xylène

EL (Canada)	Valeur momentanée: 150 ppm Valeur à long terme: 100 ppm
EV (Canada)	Valeur momentanée: 650 mg/m ³ , 150 ppm Valeur à long terme: 435 mg/m ³ , 100 ppm
PEL (U.S.A.)	Valeur à long terme: 435 mg/m ³ , 100 ppm
REL (U.S.A.)	Valeur momentanée: 655 mg/m ³ , 150 ppm Valeur à long terme: 435 mg/m ³ , 100 ppm
TLV (U.S.A.)	Valeur momentanée: 651 mg/m ³ , 150 ppm Valeur à long terme: 434 mg/m ³ , 100 ppm BEI
LMPE (Mexique)	Valeur momentanée: 150 ppm Valeur à long terme: 100 ppm A4, IBE

100-41-4 éthylbenzène

EL (Canada)	Valeur à long terme: 20 ppm IARC 2B
EV (Canada)	Valeur momentanée: 540 mg/m ³ , 125 ppm Valeur à long terme: 435 mg/m ³ , 100 ppm
PEL (U.S.A.)	Valeur à long terme: 435 mg/m ³ , 100 ppm
REL (U.S.A.)	Valeur momentanée: 545 mg/m ³ , 125 ppm Valeur à long terme: 435 mg/m ³ , 100 ppm
TLV (U.S.A.)	Valeur à long terme: 87 mg/m ³ , 20 ppm BEI
LMPE (Mexique)	Valeur à long terme: 20 ppm

· Composants présentant des valeurs limites biologiques:**1330-20-7 xylène**

BEI (U.S.A.)	1.5 g/g créatinine Moyen: urine Heure: fin du quart Paramètre: Acides méthylhippuriques
--------------	--

100-41-4 éthylbenzène

BEI (U.S.A.)	0.7 g/g creatinine Milieu: urine Heure: fin du poste à la fin de la semaine de travail Paramètre: Somme de l'acide mandélique et de l'acide phénylglyoxylique (non spécifique, semi-quantitative) - Moyen: air expiré
--------------	--

(suite page 8)

Fiches de Données de Sécurité

Selon les règlements OSHA HCS (29CFR 1910.1200) et SIMDUT 2015

Révision: 19 juillet 2019

Nom du produit: Hy-Per Lube Remontant D Octane
(Hy-Per Lube Max Octane)

(suite de la page 7)

	Temps: pas critique Paramètre: Ethyl benzène (semi-quantitatif)
--	--

· **Contrôles de l'exposition**

· **Mesures générales de protection et d'hygiène:**

Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.

Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Ne pas inhale les gaz, les vapeurs et les aérosols.

Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau.

· **Mesures d'ingénierie spécifiques:** Pas d'autres informations importantes disponibles.

· **Protection respiratoire:**



Le respirateur à la fois pour les matières particulières et les vapeurs organiques sont recommandé pour l'utilisation pendant tout manipulations.

· **Protection des mains:**



Gants de protection

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.

· **Protection des yeux:**



Lunettes de protection

· **Protection du corps:** Vêtements de travail protecteurs

· **Limitation et contrôle de l'exposition environnementale**

Pas d'autres informations importantes disponibles.

· **Mesures de gestion des risques** Pas d'autres informations importantes disponibles.

9 Propriétés physiques et chimiques

· **Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

· **Aspect:**

Forme: Liquide

Couleur: Rouge

· **Odeur:**

· **Seuil olfactif:** De type pétrolier

Non déterminé.

· **valeur du pH:**

Non déterminé.

· **Point de fusion/point de congélation:**

Non déterminé.

· **Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:** Non déterminé.

· **Point d'éclair**

58.9 °C (138 °F)

· **Inflammabilité (solide, gaz):**

Non applicable.

(suite page 9)

Fiches de Données de Sécurité

Selon les règlements OSHA HCS (29CFR 1910.1200) et SIMDUT 2015

Révision: 19 juillet 2019

Nom du produit: Hy-Per Lube Remontant D Octane
(Hy-Per Lube Max Octane)

(suite de la page 8)

· Température d'inflammation:	Non déterminé.
· Température de décomposition:	Non déterminé.
· Propriétés explosives:	Le produit n'est pas explosif; toutefois, des mélanges explosifs vapeur-air peuvent se former.
· Limites d'explosion:	
Inférieure:	Non déterminé.
Supérieure:	Non déterminé.
· Propriétés comburantes	Non-oxydante.
· Pression de vapeur:	Non déterminé.
· Densité:	
Densité relative	0.813-0.848
Densité de vapeur:	Non déterminé.
Taux d'évaporation:	Non déterminé.
· Solubilité dans/miscibilité avec l'eau:	Pas ou peu miscible
· Coefficient de partage: n-octanol/eau:	Non déterminé.
· Viscosité:	
Dynamique:	Non déterminé.
Cinématique:	Non déterminé.
· Autres informations	Pas d'autres informations importantes disponibles.

10 Stabilité et réactivité

- **Réactivité** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Stabilité chimique**
- **Décomposition thermique/conditions à éviter:**
Pas de décomposition en cas de stockage et de manipulation conformes.
- **Possibilité de réactions dangereuses**
Liquide et vapeurs inflammables.
Les conteneurs vides et mal nettoyés peuvent contenir des gaz qui se sont dégagés du produit et qui, mélangés à l'air, constituent des mélanges explosifs.
Peut former des mélanges explosifs dans l'air en cas d'échauffement au-dessus du point d'inflammation et/ou de pulvérisation ou d'atomisation.
Réactions aux agents d'oxydation.
- **Conditions à éviter** Une chaleur excessive.
- **Matières incompatibles:** Oxydants
- **Produits de décomposition dangereux:** Monoxyde de carbone et dioxyde de carbone

11 Informations toxicologiques

- **Informations sur les effets toxicologiques**

(suite page 10)

Fiches de Données de Sécurité

Selon les règlements OSHA HCS (29CFR 1910.1200) et SIMDUT 2015

Révision: 19 juillet 2019

Nom du produit: Hy-Per Lube Remontant D Octane
(Hy-Per Lube Max Octane)

(suite de la page 9)

· **Toxicité aiguë**

Toxique par inhalation.

Nocif en cas d'ingestion ou de contact cutané.

· **Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:**

68476-34-6 combustibles pour moteur diesel n° 2

Inhalatoire	LC50/4h	5.4 mg/l (rat)
-------------	---------	----------------

12108-13-3 tricarbonyl(méthylcyclopentadiényl)manganese

Oral	LD50	58 mg/kg (rat)
Dermique	LD50	140 mg/kg (lapin)
Inhalatoire	LC50/4h	0.076 mg/l (rat)

91-20-3 naphtalène

Oral	LD50	490 mg/kg (rat)
Dermique	LD50	5000 mg/kg (rat)

· **Effet primaire d'irritation:**

· **Corrosion cutanée/irritation cutanée** Irrite la peau et les muqueuses.

· **Lésions oculaires graves/irritation oculaire**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· **Sensibilisation respiratoire ou cutanée** Aucun effet de sensibilisation connu.

· **Catégories cancérogènes**

· **IARC (Centre international de recherche sur le Cancer)**

68476-34-6	combustibles pour moteur diesel n° 2	2B
91-20-3	naphtalène	2B
100-41-4	éthylbenzène	2B

· **NTP (Programme National de Toxicologie)**

91-20-3	naphtalène	R
---------	------------	---

· **OSHA-Ca (l'Occupational Safety & Health Administration)**

Aucun des composants n'est listé.

· **Voies d'exposition probables**

Ingestion

Inhalation.

Contact oculaire.

Contact cutané.

· **Mutagénicité sur les cellules germinales**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· **Cancérogénicité** Susceptible de provoquer le cancer.

· **Toxicité pour la reproduction**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· **Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique**

Risque avéré d'effets graves pour les organes.

· **Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée**

Risque présumé d'effets graves pour le foie, la moelle osseuse, le thymus et l'appareil digestif à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

· **Danger par aspiration** Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

(suite page 11)

Fiches de Données de Sécurité

Selon les règlements OSHA HCS (29CFR 1910.1200) et SIMDUT 2015

Révision: 19 juillet 2019

Nom du produit: Hy-Per Lube Remontant D Octane
(Hy-Per Lube Max Octane)

(suite de la page 10)

12 Informations écologiques

· **Toxicité**

· **Toxicité aquatique:**

Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

64742-94-5 solvant naphta aromatique lourd (pétrole)

LC50	3.6 mg/l (Oncorhynchus mykiss)
------	--------------------------------

91-20-3 naphtalène

LC50	1-10 mg/l (daphnia)
------	---------------------

· **Persistance et dégradabilité**

Le produit est partiellement biodégradable. Des résidus significatifs demeurent.

· **Potentiel de bioaccumulation** Pas d'autres informations importantes disponibles.

· **Mobilité dans le sol** Pas d'autres informations importantes disponibles.

· **Autres indications écologiques:**

· **Indications générales:** Une pénétration dans l'environnement est à éviter.

· **Autres effets néfastes** Pas d'autres informations importantes disponibles.

13 Considérations relatives à l'élimination

· **Méthodes de traitement des déchets**

· **Recommandation:**

Pour le recyclage, s'adresser aux dépôts de déchets.

Les utilisateurs de ce matériel ont la responsabilité d'éliminer tout produit non-utilisé, ses résidus et ses conteneurs en conformité avec toutes les lois et réglementations locales, provinciales et fédérales pertinentes en matière de traitement, de stockage et d'élimination des déchets dangereux et non dangereux.

· **Emballages non nettoyés:**

· **Recommandation:** Evacuation conformément aux prescriptions légales.

14 Informations relatives au transport

· **Numéro ONU**

· **DOT, ADR/RID/ADN, IMDG, IATA**

UN1992

· **Désignation officielle de transport de l'ONU**

· **DOT**

Flammable liquids, toxic, n.o.s. (Diesel Fuel, Methylcyclopentadienyl Manganese Tricarbonyl)

· **ADR/RID/ADN, IMDG**

FLAMMABLE LIQUID, TOXIC, N.O.S. (Diesel Fuel, Methylcyclopentadienyl Manganese Tricarbonyl)

· **IATA**

Flammable liquid, toxic, n.o.s. (Diesel Fuel, Methylcyclopentadienyl Manganese Tricarbonyl)

· **Classe(s) de danger pour le transport**

(suite page 12)

Fiches de Données de Sécurité

Selon les règlements OSHA HCS (29CFR 1910.1200) et SIMDUT 2015

Révision: 19 juillet 2019

Nom du produit: Hy-Per Lube Remontant D Octane
(Hy-Per Lube Max Octane)

(suite de la page 11)

· DOT



· Classe

3

· Étiquette

3, 6.1

· ADR/RID/ADN



· Classe

3 (FT1)

· Étiquette

3+6.1

· IMDG



· Classe

3

· Étiquette

3/6.1

· IATA



· Classe

3

· Étiquette

3 (6.1)

· Groupe d'emballage

· DOT, ADR/RID/ADN, IMDG, IATA

III

· Dangers pour l'environnement:

Le produit contient matières dangereuses pour l'environnement : tricarbonyl(méthylcyclopentadiényl) manganese, kérósène (pétrole)

· Marine Pollutant:



Oui

· Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Attention: Liquides inflammables.

· Indice Kemler:

36

· No EMS:

F-E,S-D

· Transport en vrac conformément à l'annexe

II de la convention Marpol et au recueil IBC Non applicable.

(suite page 13)

Fiches de Données de Sécurité

Selon les règlements OSHA HCS (29CFR 1910.1200) et SIMDUT 2015

Révision: 19 juillet 2019

Nom du produit: Hy-Per Lube Remontant D Octane
(Hy-Per Lube Max Octane)

(suite de la page 12)

Indications complémentaires de transport:

· DOT



Quantité limitée pour les emballages de transport de moins de 30 kg et des contenteurs intérieures moins de 5 L chaque.

L'étiquetage en tant que polluant marin n'est requis que pour les envois en vrac en vrac. L'emballage en vrac comprend une capacité maximale de 450 L (119 gallons) pour un liquide et une masse nette maximale supérieure à 400 kg (882 livres) pour un solide. (Voir 171.4 (c))

· ADR/RID/ADN



Quantité limitée pour les emballages de transport de moins de 30 kg et des contenteurs intérieures moins de 5 L chaque.

Les polluants marins emballés dans des emballages simples ou combinés contenant une quantité nette par emballage unique ou intérieur de 5 L ou moins pour les liquides ou ayant une masse nette par emballage unique ou intérieur de 5 kg ou moins pour les solides ne sont pas soumis aux dispositions relatives aux polluants marins. (Voir 5.2.1.8.1)

· IMDG



Quantité limitée pour les emballages de transport de moins de 30 kg et des contenteurs intérieures moins de 5 L chaque.

Les polluants marins emballés dans des emballages simples ou combinés contenant une quantité nette par emballage unique ou intérieur de 5 L ou moins pour les liquides ou ayant une masse nette par emballage unique ou intérieur de 5 kg ou moins pour les solides ne sont pas soumis aux dispositions relatives aux polluants marins. (Voir 2.10.2.7)

· IATA



Quantité limitée pour les emballages de transport de moins de 30 kg et des contenteurs intérieures moins de 1 L chaque / 2 L net.

15 Informations relatives à la réglementation

· Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

· États-Unis

· SARA

· SARA 302 Substance Très Dangereuse

Aucun des composants n'est listé.

· Section 355 (substances extrêmement dangereuses):

12108-13-3 tricarbonyl(méthylcyclopentadiényl)manganese

· Section 313 (Annonces chimiques toxiques spécifiques):

(suite page 14)

Fiches de Données de Sécurité

Selon les règlements OSHA HCS (29CFR 1910.1200) et SIMDUT 2015

Révision: 19 juillet 2019

Nom du produit: Hy-Per Lube Remontant D Octane
(Hy-Per Lube Max Octane)

(suite de la page 13)

12108-13-3	tricarbonyl(méthylcyclopentadiényl)manganese
------------	--

· **Liste TSCA:**

Tous les ingrédients sont énumérés ou exemptés.

· **Proposition 65, l'état de Californie**

· **Substances connues pour causer le cancer:**

68476-34-6	combustibles pour moteur diesel n° 2
------------	--------------------------------------

91-20-3	naphtalène
---------	------------

100-41-4	éthylbenzène
----------	--------------

· **Substances connues pour causer une toxicité sur les organes reproducteurs féminins:**

Aucun des composants n'est listé.

· **Substances connues pour causer une toxicité sur les organes reproducteurs masculins:**

Aucun des composants n'est listé.

· **Substances connues pour causer une toxicité sur le développement:**

Aucun des composants n'est listé.

· **EPA (Agence de protection de l'environnement)**

91-20-3	naphtalène
---------	------------

C, CBD

1330-20-7	xylène
-----------	--------

I

· **IARC (Centre international de recherche sur le Cancer)**

68476-34-6	combustibles pour moteur diesel n° 2
------------	--------------------------------------

2B

91-20-3	naphtalène
---------	------------

2B

100-41-4	éthylbenzène
----------	--------------

2B

· **Liste intérieure des substances (DSL) du Canada**

Tous les ingrédients sont énumérés ou exemptés.

16 Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

· **Acronymes et abréviations:**

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route

IMDG: Code maritime international des marchandises dangereuses.

DOT: Département américain de transport

IATA: l'Association du transport aérien international

CAS: Chemical Abstracts Service, une division de l'American Chemical Society

LD50: Dose létale médiane

LC50: Concentration létale médiane

OSHA: Administration de la santé et de la sécurité occupationnelle / Occupational Safety & Health Administration (États-Unis)

Flam. Liq. 2: Liquides inflammables – Catégorie 2

Flam. Liq. 3: Liquides inflammables – Catégorie 3

Flam. Liq. 4: Liquides inflammables – Catégorie 4

Flam. Sol. 2: Matières solides inflammables – Catégorie 2

Acute Tox. 3: Toxicité aiguë – Catégorie 3

Acute Tox. 2: Toxicité aiguë – Catégorie 2

Acute Tox. 1: Toxicité aiguë – Catégorie 1

Acute Tox. 4: Toxicité aiguë – Catégorie 4

Skin Irrit. 2: Corrosion cutanée/irritation cutanée – Catégorie 2

(suite page 15)

Fiches de Données de Sécurité

Selon les règlements OSHA HCS (29CFR 1910.1200) et SIMDUT 2015

Révision: 19 juillet 2019

**Nom du produit: Hy-Per Lube Remontant D Octane
(Hy-Per Lube Max Octane)**

(suite de la page 14)

Eye Irrit. 2A: Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 2A

Carc. 2: Cancérogénicité – Catégorie 2

STOT SE 1: Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) – Catégorie 1

STOT SE 3: Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) – Catégorie 3

STOT RE 2: Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée) – Catégorie 2

Asp. Tox. 1: Danger par aspiration – Catégorie 1

Sources

Site Web, European Chemicals Agency (<http://echa.europa.eu/>)

Site Web, US EPA Substance Registry Services (services d'EPA pour les registrations des substances) (<http://ofmpub.epa.gov/sor/internet/registry/substreg/home/overview/home.do>)

Site Web, Chemical Abstracts Registry, American Chemical Society (Registre des abstracts chimiques, Société chimique d'Amérique) (<https://www.cas.org>)

Patty's Industrial Hygiene, 6th ed., Rose, Vernon, ed. ISBN: 978-0-470-07488-6

Casarett and Doull's Toxicology: The Basic Science of Poisons, 8th Ed., Klaasen, Curtis D., ed., ISBN: 978-0-07-176923-5.

Informations, y inclure les FDS, des fabricants spécifiques

FDS/SDS préparé par:

Société ChemTel / ChemTel Inc.

1305 North Florida Avenue

Tampa, Florida 33602-2902 Etats-Unis

Appel Gratuit dans l'Amérique du Nord 1-888-255-3924

Internationale +01 813-248-0573

Site Web: www.chemtelinc.com